



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission pour l'intégration des migrant-e-s
et la prévention du racisme CMR
Kommission für die Integration der MigrantInnen
und für Rassismusprävention KMR

Grand-Rue 26, 1700 Fribourg

T +41 26 305 14 85, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/integration

Prix Migration et Emploi 2025¹

FAQ mise au concours Prix Migration et Emploi

1. Qui a lancé le Prix Migration et Emploi ?

Le Prix Migration et Emploi a été créé par la Commission cantonale pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme CMR. Il est attribué tous les deux ans depuis 2011.

2. Pourquoi un Prix Migration et Emploi ?

Par ce prix, la CMR souhaite :

- > valoriser les employeurs qui réalisent des actions visant à favoriser l'intégration professionnelle des migrant-e-s ;
- > prévenir la discrimination sur le marché du travail ;
- > primer les actions concrètes allant dans ce sens.

3. Qui peut déposer une candidature ?

Le Prix Migration et Emploi s'adresse aux employeurs privés et public qui :

- > favorisent l'intégration professionnelle des personnes migrantes par des mesures ciblées, durables et/ou innovantes ;
- > s'engagent à prévenir les discriminations des personnes migrantes sur le marché de l'emploi ;
- > ont un siège ou une succursale dans le canton de Fribourg.

4. Qui ont été les lauréats du Prix Migration et Emploi ?

2023 : « Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise » pour ses activités liées aux questions de prise en compte de la diversité, d'intégration du personnel issu de la migration et de lutte contre les discriminations.

2021 : « Riedo Clima AG » (Guin) pour la qualité de sa formation et sa prise en compte du potentiel des personnes d'origine migrante.

2019 : « Garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla SA » (Matran) pour son action en faveur de la formation de migrants arrivés tardivement en Suisse.

2017 : « Micarna SA » (Courtepin) pour son programme de formation professionnelle Maflü s'adressant à des jeunes migrant-e-s.

2015 : « Hôtel des Alpes » (Guin) pour son programme de qualification professionnelle au bénéfice de personnes sans emploi, dont des personnes d'origine migrante.

¹ Pour des informations supplémentaires sur le Prix Migration et Emploi, veuillez consulter le lien suivant : www.fr.ch/imr/prix ou prendre contact avec le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR.

2013 : « JPF construction SA », (Bulle) pour des cours de français destinés au personnel souhaitant améliorer ses compétences en français.

2011 : « Gachet Ruffieux SA » (Charmey) pour un parrainage entre employé-e-s autochtones et migrant-e-s.

5. En quoi consiste le prix ?

L'employeur lauréat reçoit un montant de **CHF 5'000.** – et une attestation officielle. Le Prix sera remis durant en automne 2025 en présence des autorités, des médias et d'autres partenaires.

6. Quelles sont les modalités de participation ?

Les employeurs intéressés à participer au Prix Migration et Emploi 2025 sont invités à adresser leur candidature, en version électronique, d'ici au 30 mai 2025 à :

Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS
Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR
Grand-Rue 26
1700 Fribourg
Téléphone : 026 305 14 85 / Courriel : integration@fr.ch
Objet : Prix Migration et Emploi 2025

L'IMR est à disposition pour tout appui et information préalables au dépôt de la candidature.

Le dossier de candidature doit contenir :

Le formulaire de dépôt de candidature au Prix Migration et Emploi 2025 dûment rempli (et documentation complémentaire, si souhaité).

Formulaire sous : www.fr.ch/imr/prix

7. Dates à retenir

Quand	Quoi
Novembre 2024	Ouverture de la mise au concours
30 mai 2025	Clôture du dépôt des candidatures
Automne 2025	Attribution du Prix Migration et Emploi 2025

Commission cantonale pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme CMR

La CMR a pour objectifs :

- > de favoriser les relations harmonieuses entre personnes de nationalité suisse et étrangère dans le respect mutuel ;
- > de promouvoir et de coordonner des activités d'information, de sensibilisation, de médiation et de formation dans une perspective d'intégration et de prévention du racisme ;
- > De veiller à l'égalité des droits et des devoirs entre personnes de nationalité suisse et étrangère ;
- > d'être l'organe consultatif du Conseil d'Etat et de lui soumettre toute proposition utile en matière d'intégration des migrant-e-s et de prévention du racisme.